CALENDRIER DES PROCEDURES DE PREINSCRIPTIONS SUR LE PORTAIL ADMISSIONS POST-BAC SESSION 2017

Mise à jour des données sur les formations par les établissements d'accueil :

Du mercredi 9 novembre au vendredi 25 novembre 2016 au plus tard

Ouverture pour les candidats du site d'information version 2017 : le jeudi 1er décembre 2016

Remontée des données SIECLE par les établissements d'origine vers APB et remontée OCEAN par les rectorats (Inscription au Bac) : début décembre et obligatoirement avant le 13 janvier 2017

Remontée des notes et appréciations du 1er trimestre ou 1^{er} semestre de terminale par les établissements volontaires : dans les jours qui suivent les conseils de classes de terminale et avant le 20 février 2017

Formulation des candidatures par les candidats :

Du vendredi 20 janvier au lundi 20 mars 18h.

Récupération des coordonnées des candidats pour les formations devant établir des convocations :

Le mardi 21 mars

Phase d'orientation active:

A partir du 20 janvier (avis de l'université avant le 20 mars autant que possible)

Saisie en ligne des notes et appréciations par les enseignants et proviseurs (fiche pédagogique) :

Du mercredi 1er mars au samedi 1^{er} avril (recommandé après le lundi 20 mars)

Remontée des notes du 2eme trimestre et mise à disposition des bulletins aux élèves :

Au plus tard le samedi 25 mars

Date limite de modification des dossiers (saisie de notes, lettres de motivation,...), de confirmation et d'impression des fiches de candidature : le dimanche 2 avril

Confirmation automatique des candidatures complètes : le lundi 3 avril

Saisie des capacités par les établissements d'accueil : du lundi 3 avril au samedi 29 avril

Récupération des listes des candidats inscrits (pour les Commissions d'admission) : le vendredi 7 avril

Congés de printemps : Du 2 avril au 1er mai

Date limite du traitement des demandes de dérogation de secteur par les SAIO : le mercredi 3 mai

Saisie du nombre de places à pourvoir : à partir du mardi 16 mai et avant le 27 mai

Retour des classements par les commissions d'admission et de saisie des données d'appel de la simulation du 1^{er} juin (les données d'appel peuvent ensuite être modifiées lors des simulations suivantes) :

Au plus tard le samedi 27 mai

Classement des vœux par les candidats : du vendredi 20 janvier au mercredi 31 mai

Consultation des fiches pédagogiques par les élèves : à partir du jeudi 1er juin

Dates prévisionnelles du baccalauréat 2017 :

- épreuves du 15 au 22 juin

- résultats du 1er groupe : 5 juillet

- résultats du 2nd groupe : 8 juillet (au plus tard)

PHASES D'ADMISSION:

- Première phase : jeudi 8 juin 14h

Simulations du 2 au 6 juin (2 simulations par jour les 2, 3 et 6 juin)

Réponse des candidats avant le mardi 13 juin 14h

Démission des candidats sans réponse le jeudi 15 juin 14h

- Deuxième phase : lundi 26 juin 14h

Simulations du 17 juin au 23 juin,

Réponse des candidats avant le samedi 1^{er} juillet 14h Démission des candidats sans réponse le lundi 3 juillet 14h

- Troisième phase : vendredi 14 Juillet 14h

Simulations du 8 au 12 juillet,

Réponse des candidats avant le mercredi 19 juillet 14h

Démission des candidats sans réponse le vendredi 21 juillet 14h

Saisie des inscriptions administratives : Lors de l'inscription administrative des élèves.

PROCEDURE D'ADMISSION COMPLEMENTAIRE :

Saisie des vœux : du mardi 27 juin 14h au lundi 25 septembre minuit

Fin de l'affichage des propositions et de la gestion des listes d'attente : le vendredi 29 septembre minuit

Réponses des candidats : au plus tard le samedi 30 septembre minuit

Délais de réponse des candidats :

- 1 semaine jusqu'au dimanche 20 août
- 72 heures du dimanche 20 août au jeudi 31 août
- 24 heures à partir du vendredi 1^{er} septembre (dès le 17 août pour l'académie de la Réunion).

Saisie des présents à la rentrée : Dans la semaine suivant la rentrée

PREPARATION DE LA SESSION 2018

Remontée SIECLE des élèves de première : A partir du 15 mai et jusqu'à fin septembre

Remontée des notes et appréciations des trois trimestres ou des deux semestres de première :

Après la remontée SIECLE, après le dernier conseil de classe de première et avant fin septembre. Pas de possibilité de remonter les notes de première en même temps que les notes de terminale.